



le cartel

l'œuvre

Anonyme

*Copie de la Statuette équestre
de Charlemagne*

Bronze

Trésor de la Cathédrale Saint-Etienne, Metz



Nom de l'artiste

Titre de l'œuvre

Technique

Provenance

Prénom et nom de l'artiste, s'il est connu.

Écriture en premier, en gras, taille plus grande

En dessous, en italique, en plus petit, **le titre de l'œuvre**. Le titre peut être donné par l'artiste, par un commissaire d'exposition...

Le premier nom commun du titre porte aussi une majuscule. C'est une règle typographique de l'Imprimerie nationale.

Comprendre les indications de date

- 11 novembre 1937 : la date est précise car elle est signalée par l'artiste, souvent sur ou au dos de l'œuvre.
- 1914 / 1976 : signifie que l'œuvre a été réalisée une première fois en 1914, puis rééditée en 1976. Ces deux versions sont signalées par exemple pour le *Cheval majeur* de **RAYMOND DUCHAMP-VILLON**.
- 1958-1973 : signifie que l'artiste a commencé son travail en 1958 et qu'il l'a poursuivi pendant des années, jusqu'en 1973. Un artiste ne réalise pas qu'une œuvre à la fois, il peut donc en commencer une, puis passer à d'autres et y revenir, au gré de son inspiration ou des moyens techniques, ou des matériaux dont il dispose.
- (1919 -) : signifie que l'artiste est encore vivant, comme par exemple **Pierre SOULAGES**.